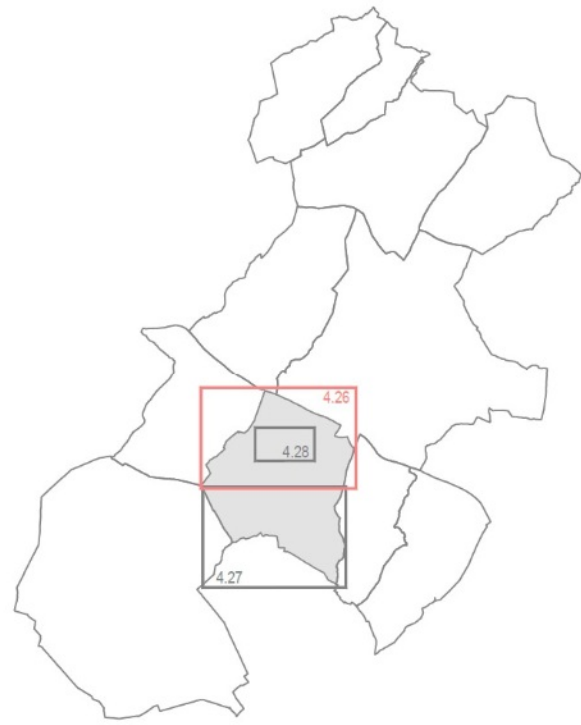




PLAN LOCAL D'URBANISME Intercommunal

COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

PLAN DE ZONAGE
Poilly-lez-Gien
Nord
Echelle 1/5000

Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 20.12.19
Mis à jour les 07.01.20, 27.08.20, 01.12.22, 16.06.23 et 27.11.24
Modifié les 01.04.22, 05.05.23 et 05.12.23

GEOMEXPERT sas - 1, rue Népocé - 45700 Villemandeur

- Légende :**
- Limite des zones
 - Espace boisé classé à conserver ou à créer
 - ★ Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé
 - Secteur délimité au titre de l'article L.151-34-2° du Code de l'Urbanisme (secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol)
 - Limite administrative

Éléments du paysage à préserver

Patrimoine architectural :

- Bâti/ouvrage remarquable
- Bâtiment
- Château
- Eglise
- Grange
- Pont
- Viaduc
- Élément architectural
- Croix
- Fontaine
- Lavoir
- Moulin

Patrimoine naturel :

- Haie
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Espace arboré
- Parc
- Espace humide
- Etang

Gien - Centre-ville - partie Ouest

Gien - Centre-ville - partie Est

Poilly-lez-Gien - Le bourg

Saint-Martin sur-Ocre - Le bourg